

Incidents à l'Allianz Riviera : les sept supporters sont libres

Le tribunal correctionnel de Nice a infligé hier soir six mois de prison avec sursis à l'Ultra niçois et au Stéphanois écroués le 5 décembre. Pour les autres, sursis, travail d'intérêt général et amendes

Il aura donc quitté le palais de justice sous les acclamations de ses... supporters. « *B.I.S.O.W., B.I.S.O.W. !* » Vieux-Nice, 20 h 30 hier. Plusieurs dizaines d'Ultras niçois saluent par un clapping leur camarade écroué depuis le 5 décembre dernier. Une halte à la maison d'arrêt et Maxime P., 21 ans, va retrouver l'air libre. À l'instar de Steven B., 25 ans, son homologue stéphanois écroué. Bref, les sept prévenus sont libres. Ainsi s'achève le procès des incidents à l'Allianz Riviera, au terme d'un mois de polémiques retentissantes.

Six mois de prison avec sursis, deux ans d'interdiction de stade : par-delà leur différence de maillot, les deux Ultras qui risquaient le plus gros ont été logés à la même enseigne. Au grand soulagement de leurs familles et soutiens qui, tout au long de l'après-midi, avaient suivi l'audience rongés d'inquiétude. À la grande satisfaction aussi du ténor niçois Franck de Vita, l'avocat de Maxime : « *C'est la fin du cauchemar pour lui.* »

Au-delà de la bêtise

Ils sont sept prévenus, hier, à comparaître en correctionnelle en ce lendemain de Noël. Six Stéphanois et un Niçois. Tous reconnaissent leur implication dans les heurts qui avaient émaillé l'avant-match



Le palais de justice était hier encore sous bonne garde policière, afin de dissuader tout débordement de la part des quelques dizaines de supporters rassemblés sur le parvis. (Photos Jean-François Ottonello)

entre l'OGC Nice et l'AS Saint-Etienne, le 24 novembre dernier. Les premiers, essentiellement pour avoir arraché et jeté des sièges (191 au total) en direction des Niçois. Le septième, pour un spectaculaire coup de pied au visage d'un Stéphanois.

« *Bêtise* », « *actes stupides* » : loin de la scène de chaos filmée à l'Allianz, les prévenus font profil bas. « *On est au-delà de la bêtise. Là, c'est une autre échelle !* », objecte le pré-

sident du tribunal, Marcel Tastevin. *Pris isolément, vous êtes tous de braves personnes. Le problème, c'est qu'il y a des difficultés une fois en groupe.* »

« *Braves garçons ? Permettez-moi d'en douter...* », rebondit M^e Benjamin Peyrelevade, qui demande 1 € de dommages et intérêts au nom de la LFP et la FFF. *Ces incidents constituent une atteinte à l'image du football et de la Ligue 1.* » Même écho du côté

de l'autre partie civile, la ville de Nice (1). « *Ils ont donné une image désastreuse dans un stade flambant neuf*, déplore M^e Adrien Verrier. *On n'a pas tous les droits quand on arrive au stade. À un moment, il faut passer à la caisse !* »

Hypermédiatisation

Difficile d'éclipser le contexte hypermédiatique qui entoure le procès, reconnaît le procureur adjoint Norbert Dornier. Oui mais : « *Vous avez avant*

tout à juger des délinquants. C'est ça, le plus important... » Individualiser la peine. Tenir compte des chances de réinsertion de ces prévenus de 19 à 26 ans. Mais aussi des antécédents qui font tâche. Comme ce casier judiciaire que traîne Sylvain C. Ou ces trois interdictions de stade qui ont déjà visé Steven B. « *Un délinquant d'exception, relativise son conseil*, M^e Franck-Olivier Lachaud. *Ce sont des faits graves, mais qu'il faut ramener à leur juste valeur.* » La défense du supporter niçois est à l'avenant : « *Ce qu'il a fait ne mérite pas la prison ferme !* », tonne M^e De Vita. Et cette photo qui a fait le tour de France, l'immortalisant en pleine action ? « *La victime ne se souvient plus avoir reçu un coup de pied mais un... siège* », dédouane le pénaliste niçois, déposition à l'appui. Le tribunal l'a entendu, au terme d'une audience sous haute tension et bonne garde policière.

CHRISTOPHE CIRONE
ccirone@nicematin.fr

1. L'OGCN et l'ASSE, représentés par M^{es} André Bezzina et Olivier Martin, n'ont pas été retenus dans leur constitution.

En vidéo
sur notre site :

WWW.NICEMATIN.COM